

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2641

25 octobre 2012

SOMMAIRE

ERE III seventeen S.à r.l.	126763	Société Intercontinentale de Négoce S.A.	126764
Franvest Investissements	126767	Sogepar S.à r.l.	126768
Laronde S.A.-SPF	126768	Solutions Graphiques Sàrl	126764
L.P. Investment S.A.	126748	Soparfi S.A.	126764
L.P. Investment S.A.	126749	Sotalux S.A.	126765
RM Properties S.C.A.	126749	Sport 3000 S.A.	126765
RREEF Pan-European Infrastructure Co- Investment Lux S.à r.l.	126748	Sport Engineering and Consulting S.à r.l.	126765
RREEF Pan-European Infrastructure Co- Investment Two Lux S.à r.l.	126749	Spotify Technology S.A.	126765
Rubi S.A.	126749	Springboard Acquisitions S.à r.l.	126761
Salida Wealth Preservation Fund S.à r.l.	126759	Springboard Finance S.à r.l.	126762
Salsa Retail Holding Debtco 2 S.à r.l.	126759	Springboard Investments S.à r.l.	126762
Sanit Lux S.A.	126762	SRR Properties (Lux) 10 S. à r. l.	126766
Sarlo S.A.	126760	SRR Properties (Lux) 11 S. à r. l.	126766
Savoia S.à.r.l.	126760	SRR Properties (Lux) 1 S. à r. l.	126763
SBG s.à.r.l.	126749	SRR Properties (Lux) 2 S. à r. l.	126766
SDRW Luxembourg S.à.r.l.	126762	SRR Properties (Lux) 4 S. à r. l.	126767
Selectra Investments SICAV	126733	SRR Properties (Lux) 9 S. à r. l.	126767
Sevirosa Officina S.à r.l.	126763	Stardust S.A.	126767
Shield Lux 2 S.à r.l.	126760	Stonehage Corporate Services Luxem- bourg S.A.	126762
Ship 2 S.à r.l.	126763	Superspatz	126768
Silverex Holding S.A.	126763	Sweets S.à r.l.	126766
SKVG.Com S.à r.l.	126763	Swiftsure S.à r.l.	126761
Skype Communications	126760	Syrena S.à r.l.	126762
Skype Global Holdco S.à r.l.	126761	Tael S.à r.l.	126760
Skype Global S.à r.l.	126761	Tailored Financing and Consulting Service Group S.à r.l.	126765
Skype S.à r.l.	126761	Trompette S.à.r.l.	126750
SmartStream Acquisitions S.à r.l.	126744	V Telecom Investment S.C.A.	126722
Smash Holding S.A.	126764		
Société Immobilière Limpertsberg S.A.	126764		

V Telecom Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 171.742.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of August.

Before the undersigned Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) V Telecom Investment General Partner SA, a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and in the process of registration with the Luxembourg Trade Register,

represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, pursuant to a proxy given under private seal.

2) ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade Register under number B 103.123,

represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, pursuant to a proxy given under private seal.

The proxies given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to draw up the following articles of association of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) which is hereby incorporated:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name of "V Telecom Investment S.C.A.", which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the "Partnership"), and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the "Law"), as well as by the present articles of association (hereinafter, the "Articles").

Art. 2. Objects. The objects of the Partnership are to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other companies or organizations, present or future, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Partnership may also, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, enter into the following transactions:

- to establish companies or organizations, to acquire holdings in them, by contribution, transfer, merger or in any other form whatsoever;

- to engage in or participate in any financing, consignment, loan, pledge, guarantee or deposit transactions, to grant securities, for itself or for the account of third parties, including companies of the group to which it belongs;

- to lend money in any form whatsoever to companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Partnership, to obtain or grant any form of credit facility;

- to borrow under any forms, terms and conditions, and, in particular, to issue bonds of any kinds;

- to perform studies and provide technical, legal, accounting, financial, commercial and administrative or directorial assistance services, for the account of the companies or organizations in which it directly or indirectly has a holding, or for the account of third parties; and

- to perform for itself or for the account of third parties all transactions relating to real property, and all financial or portfolio management transactions;

More generally, within the limits of its objects, the Partnership may perform all commercial or financial transactions, as well as all transactions relating to real or personal property.

It is understood, however, that the Partnership will not enter into any transaction that might cause it to engage in any activity that might be considered as a regulated activity in the financial sector.

The purpose of the Partnership may also be the acquisition, assignment, sale, development, ownership and management of patents, software, licenses, copyrights, designs, trademarks, secret processes, know-how, protections, concessions and other intellectual property rights as well as the exercise of all rights deriving from or pertaining to any of the aforesaid.

This includes, but is not limited to the registration, the protection and the maintenance of intellectual property rights, including the enforcement of the terms and conditions of use of said intellectual property rights as well as the identification of any infringement of these rights.

The Partnership shall also be in charge of the strategic management of its intellectual property portfolio including but not limited to the management of the relationship with all existing and prospective licensees, the management of the sub-licensing contracts as well as the collection and the distribution of royalties.

The Partnership may carry out any survey, marketing, or promotional activities to preserve and develop its corporate identity, its brands and its intellectual property rights.

Art. 3. The Partnership is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office of the Partnership is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Manager (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Partnership may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Title II. Partners, Capital, Shares

Art. 5. The Partnership is composed of two categories of partners:

(i) the general partner (associé commandité), V Telecom Investment General Partner SA, who is also acting as Manager of the Partnership. The general partner is jointly and severally liable for all the debts and liabilities of the Partnership; and

(ii) the limited shareholders (associés commanditaires), whose responsibility is limited to their contribution to the capital of the Partnership, provided, however, that they refrain from acting on behalf of the Partnership in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings.

Art. 6. The subscribed share capital of the Company is forty thousand Euro and one Eurocent (€ 40,000.01) divided into one share with a nominal value of one Eurocent (€ 0.01) ("action de commandité", the "Unlimited Share") held by the Manager acting as unlimited shareholder and the following classes of shares ("actions de commanditaire", the "Limited Shares") held by the limited shareholders:

- i. three million one hundred thousand (3,100,000) A non-redeemable shares (the "A Shares");
- ii. one hundred thousand (100,000) B redeemable shares (the "B Shares");
- iii. one hundred thousand (100,000) C redeemable shares (the "C Shares");
- iv. one hundred thousand (100,000) D redeemable shares (the "D Shares");
- v. one hundred thousand (100,000) E redeemable shares (the "E Shares");
- vi. one hundred thousand (100,000) F redeemable shares (the "F Shares");
- vii. one hundred thousand (100,000) G redeemable shares (the "G Shares");
- viii. one hundred thousand (100,000) H redeemable shares (the "H Shares");
- ix. one hundred thousand (100,000) I redeemable shares (the "I Shares"); and
- x. one hundred thousand (100,000) J redeemable shares (the "J Shares");

each having a par value of one Eurocent (€ 0.01) and the rights and obligations set out in these Articles.

"Shares" means the Unlimited Share and the Limited Shares and "Share" shall be construed accordingly;

"Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly;

"Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share;

"Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and

"Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

In addition to the issued share capital, for each category of shares, premium accounts may be set up into which any premium paid in relation to the relevant category of shares, in excess of the capital contribution may be transferred and which shall be freely distributable in accordance with the provisions of these Articles. The premium accounts may be used to fund the repayment of any shares of the relevant category that the Company may repurchase from its Shareholder (s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) of the relevant category in the form of a dividend or otherwise or to allocate funds to the legal reserve. The shareholders may make additional capital contributions (without a related issue of Shares) in relation to Shares (the "Capital Contributions") to be allocated to the Capital Contributions account. The Capital Contributions shall be freely distributable.

The Partnership may repurchase its own Shares within the limits set by the Law and the Articles.

The Shares are and will remain in registered form.

Art. 7. The share capital may be increased at any time by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 16 of the Articles.

Art. 8. The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more classes of Limited Shares (a "Share Redemption") in the following order:

- i. The J Shares;
- ii. The I Shares;

- iii. The H Shares;
- iv. The G Shares;
- v. The F Shares;
- vi. The E Shares;
- vii. The D Shares;
- viii. The C Shares;
- ix. The B Shares.

Art. 9. Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Limited Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

In these Articles:

- i. "Interim Accounts" are management accounts of the Company;
- ii. "Available Amount" equals: $(W + X + Y) - Z$ where W, X, Y and Z are the following amounts taken from the Interim Accounts without double counting:
 - "W" means the net profits of the Company including carried forward profits less any losses of the Company including carried forward losses;
 - "X" means any freely distributable share premium and other freely distributable reserves of the Company other than any premia included in Y and, for the avoidance of doubt, other than any share premium which only relates to shares other than the Redeemed Shares;
 - "Y" means the amount paid up by way of par value and share premium on the Redeemed Shares and legal reserve reduction relating to the Redeemed Shares to be cancelled;
 - "Z" means any sums to be placed into or retained in a non-distributable reserve pursuant to the requirements of law or these Articles;
- iii. "Total Redemption Amount" is such amount as is determined by resolution of the Manager and approved by general meeting of the Shareholders, not exceeding (i) the Available Amount or (ii) the cash available to the Company at the time of the Share Redemption;
- iv. "Redemption Price" equals the Total Redemption Amount divided by the total number of Redeemed Shares;
- v. "Limited Shares" means the A Shares, the B Shares, the C Shares, the D Shares, the E Shares, the F Shares, the G Shares, the H Shares, the I Shares and the J Shares

Art. 10. Towards the Partnership, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Partnership.

Art. 11. Any Unlimited Share held by the Manager is exclusively transferable to a successor or to another general partner with unlimited liability who will be appointed as Manager.

Any Limited Share is freely transferable.

Art. 12. The Partnership shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders.

Title III. Management

Art. 13. The Partnership shall be managed by V Telecom Investment General Partner S.A., prenamed, in its capacity as general partner (associé commandité) and manager of the Partnership (hereinafter, the "Manager") .

The Manager may only be removed by the unanimous consent of all the shareholders.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Partnership, the Partnership shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board referred to in Article 17 hereof appoint an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which said administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At said general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor manager. Failing such appointment, the Partnership shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 14. In dealing with third parties, the Manager shall have all powers to act in the name of the Partnership in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Partnership's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board shall fall within the competence of the Manager.

Towards third parties, the Partnership is validly bound by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

The Manager shall have the rights to give special powers of attorney for determined matters to one or more persons, who do not need to be Managers or shareholders of the Partnership.

Art. 15. The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities of the Partnership which cannot be met out of the assets of the Partnership.

No contract or other transaction between the Partnership and any other partnership, company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers, directors, officers or executives of the Manager is interested in, or is a director, manager, associate, officer, executive or employee of such other partnership, company or firm.

Any director, manager, officer or executive of the Manager who serves as a director, manager, associate, officer, executive or employee of any partnership, company or firm with which the Partnership shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other partnership, company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Title IV. General meeting of shareholders

Art. 16. The general meeting of shareholders shall be composed of all the shareholders of the Partnership, i.e. the general partner(s) and the limited partners. Each Share shall give right to one vote at the general meeting.

The general meeting shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Partnership, provided that, unless otherwise provided in the Articles, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board referred to in Article 17 hereunder. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager or by the Supervisory Board referred to in Article 17 hereunder, setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares. However, each shareholder may waive the convocation formalities and shall in any case be deemed to have been regularly convoked if he is present or represented at the meeting.

The annual general meeting of the shareholders shall be held on the third Tuesday of June at the registered office of the Partnership or at any other location specified in the notice of meeting and for the first time in 2013.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Subject to the approval of the Manager, the Articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, unless the Articles provide differently.

Title V. Supervisory Board

Art. 17. Unless otherwise provided or permitted by applicable law, the Company is supervised by a board of a minimum of three supervisors (the "Supervisory Board") appointed by the General Meeting of Shareholders which fixes their remuneration as well as the term of their office.

17.1. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law, exceed the powers of the Manager.

17.2. The members of the Supervisory Board may be re-elected.

17.3. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

17.4. The Supervisory Board shall be convened by any of its member or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by email or facsimile or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board. Any member may act at any meeting by appointing in writing, facsimile or email-pdf or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

17.5. The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a simple majority vote of the members present or represented. Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting. Copies or extracts

may be signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting.

17.6. Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Supervisory Board, each member shall approve such resolution in writing, by telegram, facsimile, email-pdf or any other similar means of communication.

17.7. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 18. The Partnership's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31st December 2012.

Art. 19. At the end of each accounting year, the Partnership's accounts are established by the Manager who also prepares an inventory including an indication of the value of the Partnership's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Partnership's registered office.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Partnership.

Each year, five per cent (5%) of the net profit is set aside for the constitution of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

The general meeting of shareholders and the Manager shall determine how the remainder of the annual net profits shall be allocated of and they may decide to pay dividends from time to time, as in their discretion believe best suits the corporate purpose and policy of the Partnership.

Dividends on Shares shall be payable when, if and as decided by the Manager.

The Manager may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the law of 10 August 1915 and the present article.

In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety as follows:

- first, to the holders of J Shares;
- if no J Shares are in existence, to the holders of I Shares;
- if no I Shares are in existence, to the holders of H Shares
- if no H Shares are in existence, to the holders of G Shares
- if no G Shares are in existence, to the holders of F Shares
- if no F Shares are in existence, to the holders of E Shares
- if no E Shares are in existence, to the holders of D Shares
- if no D Shares are in existence, to the holders of C Shares;
- if no C Shares are in existence, to the holders of B Shares;
- if no B Shares are in existence, to the holders of A Shares.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 21. At the time of winding up the Partnership, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Partnership, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the provisions of Article 20, except those related to the legal reserve.

When the Partnership's liquidation is closed, the Partnership's assets will be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

Title VIII. General provision

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Partnership and shall terminate on December 31, 2012.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the four million one (4,000,001) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
1) V Telecom Investment General Partner S.A., prenamed, as general partner and limited partner	1 Unlimited Share 1 Limited Class A Share	EUR 0.02
2) ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., prenamed, as limited partner	3,999,999 Limited Shares	EUR 39,999.99
Total:	4,000,001 Shares	EUR 40,000.01

The amount of forty thousand euro and one Eurocent (EUR 40,000.01) has been fully paid up in cash and is now available to the Partnership, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of its formation are estimated at two thousand euro (€ 2,000.-).

Resolutions of the shareholders

The shareholders have unanimously taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years:

Cristina Lara Peinheiro, Senior Account Manager, professionally residing at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 10 August 1984.

Michel Roger Guy Martin, Account Manager, professionally residing at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born in Metz, France, on 3 May 1981.

Anissa Hamar, Account Manager, professionally residing at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born in Mont-Saint-Martin, France, on 29 April 1983.

2. The address of the Partnership is fixed at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

1) V Telecom Investment General Partner SA, une société anonyme, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social su 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Luxembourg, et en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2) ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, créée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et étant enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.123,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations qui ont été données, signées par la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées à ce document pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société en commandite par actions dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination de «V Telecom Investment S.C.A.», qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les "Statuts").

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés ou tous organismes existant ou à créer au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut également, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, effectuer les opérations suivantes:

- créer toutes sociétés ou entreprises, y prendre des participations, par voie d'apport, de transfert, de fusion ou sous quelque forme que ce soit;
- procéder ou participer à toute opération de financement, de consignation, de prêt, de nantissement, de garantie ou de dépôt, accorder des sûretés, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, en ce compris les sociétés du groupe auquel elle appartient;
- accorder des prêts, sous quelque forme que ce soit à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, et obtenir ou accorder toutes formes de crédit;
- conclure des emprunts sous toutes formes et conditions, et, notamment, émettre des obligations de toutes sortes;
- effectuer toutes études et fournir tous services d'assistance technique, juridique, comptable, financière, commerciale, administrative ou de gestion, pour le compte des sociétés ou entreprises dans lesquels elle détient directement ou indirectement une participation, ou pour compte de tiers; et
- effectuer, tant pour elle-même que pour compte de tiers, toutes opérations immobilières, financière ou de gestion de portefeuille;

Plus généralement, dans les limites de son objet social, la société peut réaliser toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières.

Il est entendu que la société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans une activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée du secteur financier.

La Société a pour également objet l'acquisition, la cession, la vente, le développement, la possession et la gestion de brevets, de logiciels, de licences, de droits d'auteurs, de dessins, de marques, de secrets d'affaires, de savoir-faire, de protections, de concessions et autres droits de la propriété intellectuelle, ainsi que l'exercice de tous droits dérivant ou appartenant aux droits susmentionnés.

Ceci inclut, sans y être limité, l'enregistrement, la protection et le maintien des droits de la propriété intellectuelle, en ce compris, l'exécution des termes et conditions d'utilisation de ses droits de la propriété intellectuelle ainsi que l'identification de toute violation de ces droits.

La Société est également chargée de la gestion stratégique de l'ensemble de ses droits de la propriété intellectuelle, en ce compris, sans y être limité, la gestion des relations avec tous titulaires de licences actuelles ou futurs, la gestion des contrats de sous-licences ainsi que la collecte et la distribution de royalties.

La Société peut poursuivre toutes études, toutes activités de marketing ou de nature promotionnelle en vue de préserver et développer l'identité de la société, ses marques et ses droits de la propriété intellectuelle.

La Société peut procéder ou participer à toute opération de financement, de consignation, de prêt, de nantissement, de garantie ou de dépôt, accorder des sûretés, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, en ce compris les sociétés du groupe auquel elle appartient.

Plus généralement, dans les limites de son objet social, la société peut réaliser toutes opérations commerciales.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par décision du Gérant (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. Associés commandités et commanditaires, Capital, Actions

Art. 5. La société est composée de deux catégories d'associés:

(i) l'associé commandité, V Telecom Investment General Partner SA, qui agit également en qualité de gérant de la société. L'associé commandité est indéfiniment responsable des dettes et obligations de la Société; et

(ii) les associés commanditaires dont la responsabilité est limitée à leur contribution dans le capital de la société, pour autant qu'ils s'abstiennent d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, à l'exception de l'exercice de leurs droits d'actionnaires lors des assemblées générales.

Art. 6. Le capital social de la Société s'élève à quarante mille euros et un cent (EUR 40,000.01), représenté par une part sociale d'une valeur nominale de un cent (EUR 0.01) («action de commandité»), souscrite par le gérant qui agit en tant qu'associé commandité indéfiniment responsable et les classes de parts sociales suivantes («actions de commanditaire»), souscrites par les associés commanditaires dont la responsabilité est limitée:

- i. trois millions cent mille actions (3,100,000) de classe A non-remboursables (les «actions A»)
- ii. cent mille actions (100,000) de classe B remboursables (les «actions B»)
- iii. cent mille actions (100,000) de classe C remboursables (les «actions C»)
- iv. cent mille actions (100,000) de classe D remboursables (les «actions D»)
- v. cent mille actions (100,000) de classe E remboursables (les «actions E»)
- vi. cent mille actions (100,000) de classe F remboursables (les «actions F»)
- vii. cent mille actions (100,000) de classe G remboursables (les «actions G»)
- viii. cent mille actions (100,000) de classe H remboursables (les «actions H»)
- ix. cent mille actions (100,000) de classe I remboursables (les «actions I»)
- x. cent mille actions (100,000) de classe J remboursables (les «actions J»)

chacune ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0.01) et les droits et obligations stipulés dans ces Statuts.

«Actions» signifie l'action de commandité et les actions de commanditaire et «Action» doit être interprété en conséquence;

«Associés» signifie les détenteurs des «Actions» à un moment donné et «Associé» doit être interprété en conséquence;

«Associé indéfiniment responsable» signifie le détenteur de l'action de commandité à un moment donné;

«Associés Commanditaire» signifie les détenteurs des actions de commanditaire à un moment donné et «Associé Commanditaire» doit être interprété en conséquence;

En plus du capital social émis, pour chaque catégorie d'actions, des comptes prime d'émission peuvent être établis en rapport avec la catégorie d'action en question, sur lesquels seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en surplus de l'apport au capital, et qui seront librement distribuables conformément aux dispositions de ces Statuts. Les comptes prime d'émission peuvent être utilisés pour financer le remboursement des actions de la catégorie en question que la Société rachète à son (ses) associé(s), pour compenser toutes pertes nettes réalisées, à titre de dividende ou autrement, aux détenteurs d'actions de la catégorie en question et pour affecter des fonds à la réserve légale. Les Actionnaires pourront fournir des apports en capital supplémentaires (sans émission d'Actions) en relation avec des Actions (les "Contributions au Capital") qui seront alloués au compte de Contribution au Capital. Les Contributions au Capital seront librement distribuables.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Les Actions Ordinaires et les Actions Préférentielles sont et resteront nominatives.

Art. 7. Le capital social peut être augmenté à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, conformément à l'Article 16 des Statuts.

Art. 8. Le capital social peut être diminué à tout moment exclusivement par le rachat et l'annulation ultérieure de toutes les actions émises d'une ou plusieurs classes d'Actions limitées (un «Rachat d'Actions») dans l'ordre suivant:

- i. Les Actions J
- ii. Les Actions I
- iii. Les Actions H
- iv. Les Actions G
- v. Les Actions F
- vi. Les Actions E
- vii. Les Actions D
- viii. Les Actions C
- ix. Les Actions B

Art. 9. Lorsqu'un Rachat d'Actions est effectué, les détenteurs des actions de commanditaires qui sont rachetées par la Société dans le cadre du Rachat d'Actions (les «Actions Rachetées») recevront le Prix de Rachat pour chaque Action Rachetée.

Selon ces statuts:

- i. «Comptes Intérimaires» sont les comptes de gérance de la Société;
- ii. «Montant Disponible» équivaut à: $(W+X+Y) - Z$, où W, X, Y et Z sont les montants suivants pris des Comptes Intérimaires sans double calcul;

«W» signifie les profits nets de la Société incluant des profits reportés moins des éventuelles pertes de la Société incluant les pertes reportées.

«X» signifie toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables de la Société autre que les primes incluses dans Y et, pour éviter tout doute, autre que les primes d'émission qui touchent seulement aux actions autres que les Actions Rachetées;

«Y» signifie le montant payé par voie de valeur nominale et prime d'émission sur les Actions Rachetées et réduction de la réserve légale liée aux Actions Rachetées qui seront annulées;

«Z» signifie toute somme à placer ou à retenir dans la réserve non-distribuable conformément aux requis de la Loi où de ces Statuts;

iii. «Montant Total de Rachat» est le montant tel que déterminé par le Gérant et approuvé par l'assemblée générale des Actionnaires, n'excédant pas (i) le Montant Disponible ou (ii) l'argent disponible pour la Société au moment du Rachat d'Action;

iv. «Prix de remboursement» équivaut au Montant total de remboursement divisé par le nombre total d'Actions Remboursées;

v. «Actions de commanditaire» signifie les Actions A, les Actions B, les Actions C, les Actions D, les Actions E, les Actions F, les Actions G, les Actions H, les Actions I et les Actions J.

Art. 10. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 11. Toute Action de commandité appartenant au Gérant ne peut être cédée qu'à un gérant remplaçant ou tout autre gérant ayant une responsabilité illimitée et nommé par le Gérant.

Toute Action de commandité est librement transmissible.

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'un des actionnaires.

Titre III. Administration

Art. 13. La Société est gérée par le V Telecom Investment General Partner S.A., prénommé, dans sa capacité d'Associé Commandité et gérant de la Société (ci-après le «Gérant»).

Le Gérant peut seulement être remplacé par l'accord unanime de tous les actionnaires. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance mentionné à l'Article 17 ci-dessous, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion simples ou urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par ledit administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination.

Lors de ladite assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts.

L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 14. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires ou bien au Conseil de Surveillance par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Le Gérant a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à une ou plusieurs personnes, sans l'obligation d'être Gérants ou actionnaires de la Société.

Art. 15. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent être couvertes par les actifs de celle-ci.

Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. Tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires sera, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Titre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 16. L'assemblée générale des actionnaires de la Société est composée de tous les actionnaires, qu'ils soient associés commandités ou associés commanditaires. Chaque action, qu'il s'agisse d'une Action Ordinaire ou d'une Action Préférentielle, donne droit à une voix de l'assemblée générale.

L'assemblée générale a les pouvoirs pour ordonner, faire ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu que sauf si les Statuts en disposent autrement, toute résolution de l'assemblée ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance mentionné à l'article 17 ci-dessous. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par une convocation établie par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance mentionné à l'article 17 ci-dessous, indiquant l'ordre du jour et envoyée par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, à chaque actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des actions nominatives. Toutefois, chaque actionnaire peut renoncer aux formalités de convocation et sera en tout cas considéré comme ayant été valablement convoqué s'il est présent ou représenté à l'assemblée.

L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mardi du mois de juin, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation et pour la première fois en 2013.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations.

Tout actionnaire de la Société peut participer par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'assemblée.

Les Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les Statuts n'en disposent autrement.

Titre V. Conseil de Surveillance

Art. 17. Sous réserve d'autres dispositions ou autorisation dans la loi applicable, la Société est supervisée par un conseil de surveillance composé au minimum de trois personnes (le "Conseil de Surveillance") nommés par l'Assemblée des Actionnaires qui fixera leur rémunération, ainsi que le terme de leur mandat.

17.1 Le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant sur des matières déterminés par le Gérant et il devra autoriser toutes actions du Gérant qui pourrait, selon la loi applicable, excéder les pouvoirs du Gérant.

17.2 Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être rééligibles.

17.3 Le Conseil de Surveillance peut élire l'un des membre en tant que président.

17.4 Le Conseil de Surveillance sera convoqué par tout membre ou par le Gérant. Des convocations écrites à toute réunion du Conseil de Surveillance seront délivrées aux membres du Conseil de Surveillance au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature de l'urgence sera précisée dans la convocation. Il peut être renoncer aux formalités de convocation soit par écrit, par e-mail ou par fax ou tout autre moyen de transmission capable de prouver la renonciation. Une convocation séparée ne sera pas nécessaire dans le cas où la réunion est tenu à une heure et dans un lieu fixé dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance. Tout membre peut agir à une réunion en nommant par écrit, fax ou e-mail-pdf ou tout autre moyen de transmission un autre membre en tant que représentant. Un membre peut représenté plusieurs des autres membres.

17.5 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et valablement prendre des décisions uniquement si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance seront sous forme de procès-verbal signé par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, ou deux membres ou autrement prévu lors de la réunion ou une réunion subséquente. Des copies ou extraits peuvent être signées par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, ou deux membres ou autrement prévu lors de la réunion ou une réunion subséquente.

17.6 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance auront le même effet que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance, chaque membre devant approuver ces résolutions par écrit, fax, télégramme, e-mail-pdf ou tout autre moyen de communication.

17.7 Tout membre du Conseil de Surveillance pourra valablement participer aux réunions du Conseil de Surveillance par vidéo conférence ou moyens de communication permettant l'identification de chacun des membres participant à la réunion. Une réunion peut aussi valablement se tenir par vidéo conférence ou moyens de communication similaire. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens a le même effet que si elle avait été adoptée lors d'une réunion physique.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année, excepté pour la première année comptable, qui commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2012.

Art. 19. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant, qui prépare aussi un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout actionnaire peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que le montant total de cette réserve légale atteigne 10% du montant du capital social de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires et le Gérant décident de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et peuvent décider de distribuer des dividendes s'ils l'estiment opportun au regard de l'objet et de la politique de la Société.

Les dividendes sont payables au moment et dans les conditions décidées par le Gérant.

Le Gérant peut décider de verser des dividendes intérimaires sous les conditions et limites prévues par la loi du 10 août 1915 et du présent l'article.

Dans le cas d'une déclaration de dividendes, de tels dividendes seront alloués et versés comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominal de chaque Action sera distribué de manière égale aux actionnaires au prorata de leurs Actions et indépendamment de la classe de celles-ci, puis

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son entier comme suit:

- d'abord, aux détenteurs d'Actions de Classe J;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe J, aux détenteurs d'Actions de Classe I;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe I, aux détenteurs d'Actions de Classe H;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe H, aux détenteurs d'Actions de Classe G;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe G, aux détenteurs d'Actions de Classe F;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe F, aux détenteurs d'Actions de Classe E;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe E, aux détenteurs d'Actions de Classe D;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe D, aux détenteurs d'Actions de Classe C;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe C, aux détenteurs d'Actions de Classe B;
- s'il n'existe pas d'Actions de Classe B, aux détenteurs d'Actions de Classe A.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 21. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par les actionnaires qui déterminent leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux actionnaires se fait en application des stipulations de l'Article 20 à l'exception de celles relatives à la réserve légale.

Lors de la clôture de la liquidation de la Société, les actifs de la Société seront distribués aux Actionnaires conformément et afin d'atteindre, sur la base d'un montant total, le même résultat économique que pour les règles de distributions des dividendes.

Titre VIII. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les quatre millions et une (4,000,001) actions ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apports en numéraire comme suit:

Souscripteur	Actions	Libération
1) V Telecom Investment General Partner S.A., prénomné, en qualité de commandité commanditaire	1 Action de Commandité et 1 Action A de Commanditaire	EUR 0.02
2) aATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., prénomné, en qualité de commanditaire	EUR 39.999,99 Actions de Commanditaire	EUR 39.999,99
Total:	4.000.001 actions	EUR 40.000,01

Le montant de quarante mille euros et un centime (EUR 40,000.01) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 1.800,00).

Décisions des actionnaires

Les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une période de six (6) ans:

Cristina Lara Peinheiro, Senior Account Manager, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, née à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 10 août 1984.

Michel Roger Guy Martin, Account Manager, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, né à Metz, France, le 3 Mai 1981.

Anissa Hamar, Account Manager, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, né à Mont-Saint-Martin, France, le 29 avril 1983.

2. L'adresse du siège social est fixée au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11646. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012129799/626.

(120170402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.

Selectra Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 136.880.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth of September,

Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of shareholders of "SELECTRA INVESTMENTS SICAV", a société anonyme qualified as a société d'investissement à capital variable having its registered office in L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 136.880, incorporated pursuant to a notarial deed dated 28th February 2007, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 720 of 25th March 2008 (hereafter the "Company"), not yet amended.

The meeting is opened at 4.30 p.m., with Ms Marie Kaiser, private employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Martine Zellinger, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Marco Cipolla, director, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the general meeting was convening by registered letters send to the shareholders on 12th September 2012.

II. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

Approval of the relevant necessary UCITS IV legal updates of the articles of incorporation of the SICAV:

- Update of the references to the law relating to undertakings for collective investment (from Part I of the Law of 20 December 2002 to Part I of the Law of 17 December 2010);

- **Art. 15.** update of the investment policy restrictions, according to the 2010 Law;

- **Art. 21.** update of the provisions on suspension of calculation of the net asset value per share, in order to align it with the Prospectus;

- **Art. 26.** update of the provisions on merger, according to the 2010 Law.

III. - That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled ne varietur by the persons appearing.

IV. - That it results from the attendance list that out of 163.126,631 shares, 790,27 shares are represented at the present general meeting.

V. - That a first extraordinary general meeting with the same agenda had been held on 4th September 2012 where the quorum conditions in order to vote the items on the agenda were not fulfilled.

The second extraordinary general meeting can, in accordance with the provisions of article 67-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, validly deliberate whatever proportion of the share capital is present or represented.

VI - As a consequence, the present extraordinary general meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda regardless of the number of shares represented at the meeting.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution:

The general meeting resolves to update the references to the law relating to undertakings for collective investment in the articles of incorporation of the Company.

Subsequently, the general meeting resolves to amend article 3, paragraph 3 of article 5, paragraph 1 of article 19, paragraph 1 of article 20, paragraph 2 of article 25 and paragraph 2 of article 27 of the articles of incorporation of the Company so as to give them henceforth the following wording:

" **Art. 3.** The exclusive object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities and in other assets referred to in the Part I of the Law of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment (hereafter the "2010 Law") in accordance with the provisions of the investment policy and restrictions established by the board of directors (hereafter the "Board") with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.

The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the 2010 Law or any legislative re-enactment or amendment thereof."

" **Art. 5.** (paragraph 3) The minimum capital of the Company is the equivalent in EUR of the minimum capital stipulated by 2010 Law."

" **Art. 19.** (paragraph 1) To the extent required by the 2010 Law, the operations of the Company and its financial situation including particularly its books shall be supervised by a qualified "réviseur d'entreprises" who shall be elected by a General Meeting for a period of three years until his successor is elected."

" **Art. 20.** (paragraph 1) As is more especially prescribed herebelow, the Company has the power to redeem its own shares at any time within the sole limitation set forth by the 2010 Law."

" **Art. 25.** (paragraph 2) Distribution of dividends can be made for any amounts (including effectively a repayment of capital) provided that after distribution the net asset value of the Company exceeds the minimum capital requested by the 2010 Law. However the nature or the distribution (capital or revenue) must be disclosed."

" **Art. 27.** (paragraph 2) All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto and the 2010 Law."

This resolution is adopted by 790,27 votes in favour, 0 vote against and 0 abstention.

Second resolution

The general meeting resolves to amend article 15 of the articles of incorporation of the Company so as to give it henceforth the following wording:

" Art. 15.

15.1. The Board shall, based upon the principle of spreading of risks, have power to determine the corporate and investment policy for the investments relating to each sub-fund and the course of conduct of the management and business affairs of the Company.

The Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose, to physical persons or corporate entities acting under the supervision of the Board.

The course of conduct of the management and business affairs of the Company shall not effect such investments or activities as shall fall under such investment restrictions as may be imposed by the 2010 Law or be laid down in the laws and regulations of those countries where the Shares are offered for sale to the public or as shall be adopted from time to time by resolutions of the Board and as shall be described in any prospectus relating to the offer of shares.

15.2. In the determination and implementation of the investment policy the Board may invest the assets of the Company in:

a) transferable securities and money markets instruments admitted to or dealt in on a regulated market, within the meaning of Directive 2004/39/EC of the European Parliament and of the Council of 21 April 2004 on markets in financial instruments;

b) transferable securities and money market instruments that are traded on another regulated market in a Member State of the European Union or such other country referred to point c) hereunder, which operates regularly and is recognised and open to the public;

c) transferable securities and money markets instruments admitted to official listing on a stock exchange in a non-member State of the European Union or traded on another regulated market in a non-member State of the European Union which operates regularly and is recognised and open to the public, such stock exchange or market being located within any European, American, Asian, African, Australasian or Oceania country (hereinafter called "approved state");

d) recently issued transferable securities and money market instruments, provided that the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a stock exchange or to another regulated market referred to under paragraphs a) to c) above and that such admission is secured within one year of issue;

e) units of UCITS authorised according to Directive 2009/65/EC and/or other UCIs within the meaning of the first and second indent of Article 1(2), points a) and b) of Directive 2009/65/EC, whether or not established in a Member State, provided that:

(i) such other UCIs have been approved in accordance with a law subjecting them to supervision which is considered by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF") as equivalent to that laid down in Community law, and that co-operation between authorities is sufficiently ensured.

(ii) the level of guaranteed protection for unitholders in such other UCIs is equivalent to the level of protection provided for the unitholders in a UCITS, and in particular that the rules on asset segregation, borrowing, lending, and uncovered sales of transferable securities and money-market instruments that are equivalent to the requirements of Directive 2009/65/EC;

(iii) the business operations of the other UCIs is reported in semi annual and annual reports to enable an assessment to be made of the assets and liabilities, income, transactions and operations during the reporting period;

(iv) no more than 10% of the UCITS or other UCIs whose acquisition is envisaged can, in accordance with their respective sales prospectus, management regulations or articles of incorporation, be invested in aggregate in units of other UCITS or UCIs.

f) deposits with credit institutions which are repayable on demand or have the right to be withdrawn, and maturing in no more than 12 months, provided that the credit institution has its registered office in a Member State of the European Union or, if the registered office of the credit institution is situated in a non-Member State, provided that it is subject to prudential rules considered by the CSSF as equivalent to those laid down in Community law;

g) financial derivative instruments, including equivalent cash-settled instruments, dealt in on a regulated market referred to in paragraphs a), b) and c) above and/or financial derivative instruments dealt in over-the-counter ("OTC derivatives"), provided that:

(i) the underlying consists of instruments covered by paragraphs a) to h), financial indices, interest rates, foreign exchange rates or currencies, in which the Company may invest according to the investment objectives of its Sub-Funds;

(ii) the counterparties to OTC derivative transactions are institutions subject to prudential supervision, and belonging to the categories approved by the CSSF; and

(iii) the OTC derivatives are subject to reliable and verifiable valuation on a weekly basis and can be sold, liquidated or closed by an offsetting transaction at any time at their fair value at the Company's initiative;

h) money market instruments other than those dealt in on a regulated market as referred to in paragraphs a) to c) above and which fall under this chapter, if the issue or issuer of such instruments is itself regulated for the purpose of protecting shareholders and savings, and provided that these instruments are:

(i) issued or guaranteed by a central, regional or local authority, a central bank of a Member State, the European Central Bank, the European Union or the European Investment Bank, a non-Member State or, in the case of a Federal State, by one of the members making up the federation, or by a public international body to which one or more Member States belong; or

(ii) issued by an undertaking any securities of which are dealt in on regulated markets referred to in paragraphs a), b) or c) above; or

(iii) issued or guaranteed by an establishment subject to prudential supervision in accordance with criteria defined by Community law or by an establishment which is subject to and comply with prudential rules considered by the CSSF to be at least as stringent as those laid down by Community law; or

(iv) issued by other bodies belonging to the categories approved by the CSSF provided that investments in such instruments are subject to Shareholder protection equivalent to that laid down in the first, the second or the third indent of this paragraph h) and provided that the issuer is a company whose capital and reserves amount at least to ten million Euros (EUR 10,000,000.-) and which presents and publishes its annual accounts in accordance with fourth Directive 78/660/EEC, is an entity which, within a group of companies which includes one or several listed companies, is dedicated to the financing of the group or is an entity which is dedicated to the financing of securitisation vehicles which benefit from a banking liquidity line.

15.3. However:

a) Each Sub-Fund may not invest more than 10% of its assets in transferable securities and money market instruments other than those referred to in Article 15.1 hereabove.

b) The Company may not acquire either precious metals or certificates representing them.

15.4. The Company may hold ancillary liquid assets in any Sub-Fund.

15.5. The Company may acquire movable and immovable property which is essential for the direct pursuit of its business.

15.6. The Board of Directors of the Company is authorised, in accordance with the principle of the risk spreading, to invest up to 100% of the net assets of any sub-fund in transferable securities and money market instruments issued or guaranteed by a Member State of the European Union, by its public territorial bodies, by a Member State of the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), or by international organisations of a public character of which one or more Member States of the European Union are part, on the condition that such securities belong to at least six different issues, without the securities belonging to a single issue exceeding 30% of the total amount."

This resolution is adopted by 790,27 votes in favour, 0 vote against and 0 abstention.

Third resolution:

The general meeting resolves to amend article 21 of the articles of incorporation of the Company so as to give it henceforth the following wording:

" **Art. 21.** The Net Asset Value of shares in the Company shall be calculated as to the shares of each sub-fund by the Company from time to time, but in no instance less than twice monthly, as the Board by regulation may direct ("Calculation Day"), provided that in any case where any Calculation Day would not fall on a Business Day, such Calculation Day shall be the next business day.

The Company may suspend the calculation of the Net Asset Value per Share of any Sub-Fund and may suspend the issue and redemption of Shares of the relevant Sub-Fund:

a) during any period when any market or stock exchange, which is the principal market or stock exchange on which a material part of the Company's investments attributable to any Sub-Fund for the time being are quoted, is closed, (otherwise than for ordinary holidays), or during which dealings are substantially restricted or suspended;

b) during the existence of any state of affairs which in the opinion of the Board of Directors constitutes an emergency as a result of which disposals or valuations of assets owned by the Company attributable to any Sub-Fund would be impracticable;

c) during any breakdown in, or restriction in the use of the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments attributable to any Sub-Fund or the current prices on any market or stock exchange;

d) during any period when the Company is unable to repatriate moneys for the purpose of making payments on the redemption of its Shares or during which any transfer of moneys involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of such Shares cannot in the opinion of the Board of Directors be effected at normal rates of exchange;

e) during any period when, in the opinion of the Board of Directors, there exists unusual circumstances which make it impracticable or unfair towards the Shareholders to continue dealing with Shares of any Sub-Fund of the Company;

f) in case of a decision to liquidate the Company, on or after the day of publication of the first notice convening the General Meeting of Shareholders for this purpose.

Shareholders having requested issue, redemption of their Shares will be notified in writing of any such suspension within seven calendar days of their request and will be promptly notified in writing of the termination of such suspension.

The suspension affecting any Sub-Fund will have no effect on the calculation of Net Asset Value per Share, Subscription Price and Redemption Price or the issue and redemption of the Shares of any other Sub-Fund."

This resolution is adopted by 790,27 votes in favour, 0 vote against and 0 abstention.

Fourth resolution:

The general meeting resolves to amend article 26 of the articles of incorporation of the Company so as to give it henceforth the following wording:

" **Art. 26.** In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. The net proceeds of liquidation corresponding to each sub-fund shall be distributed by the liquidators to the holders of shares of each sub-fund in proportion of their holding of shares in such sub-fund.

The Board may decide at any time the closing of one or more sub-funds of the Company in the following events:

- If the net assets of any sub-fund has not reached, or has decreased, to a minimum amount, to be the minimum level for such sub-fund to be operated in an economically efficient manner or;
- If the political and/or economical environment happens to change;
- If an economic nationalization is needed.

Unless otherwise decided by the Board, the Company may, until such time as the decision to liquidate is executed, continue to redeem or convert the shares of the sub-fund which it has been decided to liquidate, taking account of liquidation costs but without deducting any redemption fee as stated in the prospectus. The formation expenses will be fully amortized.

Amounts unclaimed by shareholders on the closure of liquidation of the relevant sub-fund shall be deposited with the custodian bank for a period not exceeding six months from the date of closure. After such period the amounts will be deposited with the Caisse des Consignations.

Merger

The following provisions will be applied:

(i) The Company may, either as a Merging UCITS or as a Receiving UCITS (both as defined below), be subject to cross-border and domestic mergers in accordance with one or more of the merger techniques provided for in (iv)(A)I to III hereafter.

(ii) The Board of Directors or the Management Company is competent to decide on the effective date of the merger with another UCITS.

(iii) The Board of Directors or the Management Company may decide to merge share classes within a sub-fund. Such merger means that the investors in the share class to be cancelled receive shares of the receiving share class, the number of which is based on the ratio of the net asset values per share of the share classes involved at the time of the merger, with a provision for settlement of fractions if necessary. The execution of the merger will be monitored by the auditor of the Company.

(iv) For the sake of this paragraph (a):

(A) a merger means an operation whereby:

I. one or more UCITS or sub-funds thereof (the Merging UCITS), upon their dissolution without being liquidated, transfer all of their assets and liabilities to another existing UCITS or a sub-fund thereof (the Receiving UCITS), in exchange for the issue to their unitholders of units of the Receiving UCITS and, if applicable, a cash payment not exceeding 10% of the net asset value of those units;

II. two or more UCITS or sub-funds thereof (the Merging UCITS), upon their dissolution without being liquidated, transfer all of their assets and liabilities to a UCITS which they form or sub-fund thereof (the Receiving UCITS), in exchange for the issue to their unitholders of units of the Receiving UCITS and, if applicable, a cash payment not exceeding 10% of the net asset value of those units;

III. one or more UCITS or sub-funds thereof (the Merging UCITS), which continue to exist until the liabilities have been discharged, transfer their net assets to another sub-fund of the same UCITS, to a UCITS which they form or to another existing UCITS or a sub-fund thereof (the Receiving UCITS);

(B) the term unitholders/units also refers to the shareholders/shares of the Company or a sub-fund;

(C) the term UCITS also refers to sub-funds of a UCITS; and

(D) the term Company also refers to a sub-fund of the Company.

(v) Where the Company is merging with another UCITS (the Other UCITS), either as the Merging UCITS or the Receiving UCITS, the following rules will apply

(A) The Company will provide appropriate and accurate information on the proposed merger to its shareholders in order to enable them to make an informed judgment of the impact of the merger on their investment. This information must be provided only after the CSSF has authorized the proposed merger and at least thirty days before the last date for requesting repurchase or redemption, or, as the case may be, conversion without additional charge under Article 26 (a)(v)(C). The information to be provided to shareholders (which will include the particulars as set out in article 72(3), points a) to e) of the 2010 Law) will include appropriate and accurate information on the proposed merger in order to enable them to take an informed decision on the possible impact of the merger on their investment and to exercise their rights under Articles 26(a)(v)(B) and (C).

(B) The Board of Directors' decision to merge will be approved by the Shareholders' Meeting deciding by simple majority of the votes cast by shareholders present or represented at the Shareholders' Meeting. For any merger where the Company ceases to exist, such merger will require the vote of shareholders in the Company subject to the quorum and majority requirements provided for amendment to these Articles. Where the Company ceases to exist as a result of a merger, the effective date of the merger must be recorded by notarial deed. Insofar as a merger requires the approval of the Shareholders' Meeting pursuant to the provisions above, only the approval of the Shareholders' Meeting of shareholders the sub-fund(s) concerned by the merger will be required.

(C) The shareholders have the right to request, without any charge other than those retained by the UCITS to meet disinvestment costs, the repurchase or redemption of their shares or, where possible, to convert them into units in another UCITS with similar investment policy and managed by the same management company or by any other company with which the management company is linked by common management or control, or by a substantial direct or indirect holding. This right will become effective from the moment that the shareholders have been informed of the proposed merger in accordance with Article 26(a)(v)(A), and will cease to exist five working days before the date for calculating the exchange ratio referred to in Article 26(a)(viii)(B).

(D) Without prejudice to Article 26(a)(v)(C), by way of derogation from articles 11, paragraph (2), and 28, paragraph (1), point b) of the 2010 Law, the Company may decide to temporarily suspend the subscription, repurchase or redemption of units, provided that any such suspension is justified for the protection of the shareholders.

(E) The custodian bank of the Company must verify the conformity of the particulars set out in article 69(1), points a), f) and g) of the 2010 Law.

(vi) Where the Company is the Merging UCITS the following rules will apply:

(A) The Company will entrust its statutory auditor to validate the following:

I. the criteria adopted for valuation of the assets and, as the case may be, the liabilities on the date for calculating the exchange ratio, as referred to in Article 26(a)(viii)(B);

II. where applicable, the cash payment per share; and

III. the calculation method of the exchange ratio as well as the actual exchange ratio determined at the date for calculating that ratio, as referred to in Article 26(a)(viii)(B).

A copy of this reports shall be made available on request and free of charge to the unitholders of both the Merging UCITS and the Receiving UCITS and to their competent authorities.

(vii) Where the Company is the Receiving UCITS the following rules will apply:

(A) While ensuring observance of the principle of risk-spreading, the Company is allowed to derogate from articles 43, 44, 45 and 46 of the 2010 Law for six months following the effective date of the merger.

(B) The management company of the Company will confirm in writing to the custodian bank of the Company that the transfer of assets and, as the case may be, liabilities is complete.

(C) The entry into effect of the merger will be made public through all appropriate means by the Company and will be notified to the CSSF and to the other competent authorities involved in the merger.

(viii) The Following general rules have to be respected by the Company and the Other UCITS:

(A) The Company and the Other UCITS must draw up common draft terms of merger setting out the following particulars as stipulated in article 69(1) of the 2010 Law.

(B) The common draft terms of the merger referred to in Article 16.3(a)(viii)(A) will determine the effective date of the merger as well as the date for calculating the exchange ratio of units of the Merging UCITS into units of the Receiving UCITS and, as the case may be, for determining the relevant net asset value for cash payments. Such dates will be after the approval, as the case may be, of the merger by unitholders of the Receiving UCITS or the Merging UCITS."

This resolution is adopted by 790,27 votes in favour, 0 vote against and 0 abstention.

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Whereupon the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt septembre,

Pardevant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "SELECTRA INVESTMENTS SICAV", une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 136.880, constituée suivant acte notarié en date du 28 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 720 du 25 mars 2008 (ci-après "la Société"), non encore modifié.

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Madame Marie Kaiser, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Martine Zellinger, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marco Cipolla, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées envoyées aux actionnaires le 12 septembre 2012.

II. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Approbation des mises à jour statutaires légalement requises par OPC IV:

- Mise à jour des références à la loi concernant les organismes de placement collectif (de Partie I de la Loi du 20 décembre 2002 par Partie I de la Loi du 17 décembre 2010);

- **Art. 15.** Mise à jour des restrictions à la politique d'investissement, conformément à la loi de 2010;

- **Art. 21.** Mise à jour des dispositions relatives à la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire par action, en vue de les aligner avec le Prospectus;

- **Art. 26.** Mise à jour des dispositions relatives à la fusion, conformément à la loi de 2010.

III. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

IV. - Qu'il résulte de la liste de présence que sur les 163.126,631 actions en circulation, 790,27 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V. - Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu lieu avec le même ordre du jour avait été tenue le 4 septembre 2012 et que les conditions de présence pour voter les points à l'ordre du jour n'étaient pas remplies à cette assemblée.

La seconde assemblée peut ainsi délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

VI - Qu'en conséquence la présente assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur son ordre du jour quel que soit le nombre d'actions représentées à la présente assemblée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de mettre à jour les références à la loi concernant les organismes de placement collectif dans les statuts de la Société.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3, le troisième paragraphe de l'article 5, le premier paragraphe de l'article 19, le premier paragraphe de l'article 20, le deuxième paragraphe de l'article 25 et le deuxième paragraphe de l'article 27 des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** L'objet unique de la Société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières négociables et en autres actifs dont question dans la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif (ci-après la "Loi de 2010"), en application des dispositions de la politique d'investissement et des restrictions en matière d'investissement établies par le Conseil (ci-après le "Conseil") dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.

La Société peut prendre toute mesure et effectuer toute opération qu'elle jugera utiles à la réalisation et à l'accomplissement de son objet, dans les limites prévues par la Loi de 2010 ou toute loi remplaçant ou modifiant celle-ci"

" **Art. 5. (paragraphe 3).** Le capital social minimal de la Société s'élèvera à l'équivalent en EUR du capital minimal stipulé dans la Loi de 2010."

" **Art. 19. (paragraphe 1).** Dans les limites prévues par la Loi de 2010, les opérations de la Société et sa situation financière, y compris, notamment, ses livres comptables, seront supervisées par un réviseur d'entreprises agréé qui sera désigné par une Assemblée générale pour une période de trois années, jusqu'à la désignation de son successeur."

" **Art. 20. (paragraphe 1).** Selon les modalités détaillées ci-après, la Société a le pouvoir de racheter à tout moment ses propres actions dans les seules limites imposées par la Loi de 2010."

" **Art. 25. (Paragraphe 2).** La distribution de dividendes peut se faire pour tout montant (y compris un remboursement effectif du capital), pour autant qu'après la distribution, la valeur nette d'inventaire de la Société soit toujours supérieure au capital minimal requis par la Loi de 2010. Toutefois, la nature de la distribution (capital ou revenu) devra être communiquée."

" **Art. 27. (paragraphe 2).** Toutes les questions non régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et aux amendements y afférents, ainsi qu'à la Loi de 2010."

Cette résolution est adoptée par 790,27 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'article 15 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 15.**

15.1. Le Conseil aura le pouvoir, sur la base du principe de la répartition des risques, de déterminer la politique générale et d'investissement de la Société pour les investissements afférents à chaque compartiment et les orientations à suivre pour la gestion et les affaires de la Société.

Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs de gestion quotidienne des affaires de la Société et ses pouvoirs d'exécuter tout acte visant à la mise en application de la politique de la Société et à la réalisation de ses objectifs, à des personnes physiques ou morales agissant sous la supervision du Conseil.

Dans le cadre de la conduite et de la gestion de ses affaires, la Société n'effectuera pas d'investissements ni n'entreprendra d'activités relevant des restrictions d'investissement telles que susceptibles d'être imposées aux termes de la Loi de 2010 ou de lois et règlements des pays dans lesquels les Actions sont proposées au public ou qui pourront être adoptées périodiquement par des résolutions du Conseil et qui seront décrites dans tout prospectus d'émission d'actions y afférent.

15.2. En vue de déterminer et de mettre en œuvre la politique d'investissement, le Conseil pourra décider que les actifs de la Société seront investis en:

a) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire cotés ou négociés sur un marché réglementé au sens de la Directive 2004/39/EC du Parlement Européen et du Conseil du 21 avril 2004 sur les marchés en instruments financiers;

b) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé dans un État membre de l'Union européenne ou tout autre pays dont il est question au point c) ci-dessous, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public;

c) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui sont soit admis à la cote officielle d'une bourse située dans un État non membre de l'Union européenne, soit négociés sur tout autre marché réglementé dans un État non membre de l'Union européenne, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que la Bourse ou le marché soit implantée dans un pays d'Europe, d'Asie, d'Océanie, du continent américain et d'Afrique (ci-après dénommé "Etat approuvé");

d) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis récemment, pour autant que les conditions d'émission prévoient un engagement selon lequel soit déposée une demande d'admission à la cote officielle d'une bourse ou à tout autre marché réglementé mentionné aux paragraphes a) et c) ci-dessus, et que cette admission intervienne dans l'année suivant l'émission.

e) actions ou parts d'OPCVM, autorisés conformément à la Directive 2009/65/EC et/ou d'autres OPC au sens des premier et deuxième tirets de l'Article 1(2), points a) et b) de la Directive 2009/65/EC, établi ou non dans un Etat membre, pour autant que:

(i) ces autres OPC soient autorisés conformément à une législation prévoyant qu'ils soient soumis à une surveillance que la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la "CSSF") considère comme équivalente à celle prévue par la législation communautaire et que la coopération entre les autorités soit suffisamment garantie;

(ii) le niveau de la protection garantie aux détenteurs de parts ou actionnaires de ces autres OPC soit équivalent à celui prévu pour les détenteurs de parts ou les actionnaires d'un OPCVM et, en particulier, que les règles en matière de séparation des actifs, d'emprunt, de prêt, de ventes à découvert de valeurs mobilières négociables et d'instruments du marché monétaire soient équivalentes aux exigences de la directive Directive 2009/65/EC;

(iii) (c) les activités de ces autres OPC fassent l'objet de rapports semestriels et annuels permettant une évaluation des actifs et passifs, des bénéfices et des opérations de la période comptable considérée;

(iv) la proportion d'actifs des OPCVM ou des autres OPC dont l'acquisition est envisagée, qui, conformément à leurs documents constitutifs, peut être investie globalement dans des parts ou d'actions d'autres OPCVM ou d'autres OPC, ne dépasse pas 10%..

f) dépôts auprès d'un établissement de crédit remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois, à condition que l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un État membre ou, si le siège statutaire de l'établissement de crédit est situé dans un pays tiers, soit soumis à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire, et/ou;

g) instruments financiers dérivés, y compris les instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces, qui sont négociés sur un marché réglementé visé aux points a), b) et c), et/ou instruments financiers dérivés négociés de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré), à condition que:

(i) l'actifs sous-jacent consiste en instruments relevant des paragraphes a) à h) ci-dessus, en indices financiers, en taux d'intérêt, en taux de change ou en devises, dans lesquels l'OPCVM peut effectuer des placements conformément aux objectifs d'investissement, de ses compartiments;

(ii) les contreparties aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré soient des établissements soumis à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories agréées par la CSSF

(iii) les instruments dérivés de gré à gré fassent l'objet d'une évaluation fiable et vérifiable sur une base hebdomadaire et puissent être vendus, liquidés ou clôturés à tout moment et à leur juste valeur à l'initiative de la Société;

h) instruments du marché monétaire autres que ceux négociés sur un marché réglementé tel que listé aux paragraphes a) à c) ci-dessus et qui relèvent de ce chapitre, si l'émission ou l'émetteur de ces instruments fait l'objet d'une surveillance aux fins de protéger les investisseurs et leur épargne, et pour autant que ces instruments soient:

(i) émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale ou une banque centrale d'un État membre, par la Banque centrale européenne, par l'Union européenne ou par la Banque européenne d'investissement, par un État tiers ou, dans le cas d'un État fédéral, par un des membres composant la fédération, ou par un organisme public international dont fait ou font partie un ou plusieurs États membres, ou

(ii) émis par un organisme, dont les titres sont négociés sur des marchés réglementés dont question aux paragraphes a), b) ou c) ci-dessus; ou

(iii) émis ou garantis par un établissement faisant l'objet d'un contrôle prudentiel dans le respect de critères définis par le droit communautaire, ou par un établissement qui fait l'objet de et se conforme aux règles prudentielles considérées par la CSSF comme étant à tout le moins aussi contraignantes que celles stipulées dans le droit communautaire; ou

(iv) émis par d'autres organismes relevant des catégories approuvées par la CSSF, pour autant que les investissements dans ces instruments soient assortis d'une protection de l'investisseur équivalente à celle prévue aux premier, deuxième et troisième tirets de ce paragraphe h et pour autant que l'émetteur soit une société dont le capital et les réserves s'élèvent à au moins dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) qu'elle présente et publie ses comptes annuels dans le respect de la Quatrième Directive 78/660/CEE, et qu'il s'agisse d'une entité qui, au sein d'un groupe de sociétés composé d'une ou de plusieurs sociétés cotées, soit dédiée au financement du groupe ou soit une entité affectée au financement des instruments de titrisation bénéficiant d'une ligne de liquidité bancaire.

15.3. Toutefois:

a) Chaque Compartiment ne peut investir plus de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire autres que ceux visés à l'article 15.1 ci-dessus.

b) La Société ne peut pas acquérir des métaux précieux ni des certificats les représentant.

15.4. La Société peut détenir des liquidités dans un Compartiment.

15.5. La Société peut acquérir les biens meubles et immeubles indispensables à l'exercice direct de son activité.

15.6. Le Conseil d'administration de la Société est autorisé à investir, en application du principe de la répartition du risque, maximum 100% des actifs nets de chaque compartiment dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Union Européenne, par ses collectivités publiques territoriales, par un Etat membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou des organismes publics internationaux dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'Union européenne, pour autant que ces titres appartiennent au moins à six émissions différentes, sans que les titres d'une même émission excèdent 30% du montant total."

Cette résolution est adoptée par 790,27 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Troisième résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'article 21 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 21.** La Valeur nette d'inventaire des actions de chaque compartiment de la Société sera périodiquement calculée par la Société, mais en aucun cas moins de deux fois par mois, dans le respect des décisions prises en ce sens par le Conseil (le "Jour d'évaluation"), étant entendu que dans tous les cas où un Jour d'Évaluation ne coïncide pas avec un Jour ouvrable, ce Jour d'évaluation sera reporté au jour ouvrable suivant.

La Société peut suspendre le calcul de la Valeur nette d'inventaire des actions de tout compartiment, de même que l'émission et le remboursement des actions du même compartiment dans les cas suivants:

a) pendant toute période au cours de laquelle un des principaux marchés ou Bourses de valeurs, quels qu'ils soient, sur lequel est périodiquement cotée une quote-part substantielle des investissements de la Société attribuables à ce compartiment est fermé pour un motif autre que les congés normaux, ou pendant laquelle les transactions portant sur ces investissements sont limitées ou suspendues;

b) pendant la survenance de toute situation considérée par les Administrateurs comme une urgence entraînant l'impossibilité de céder ou d'évaluer les actifs détenus par la Société et attribuables à ce compartiment;

c) lors de toute panne ou restriction dans l'utilisation des moyens de communication normalement utilisés pour déterminer le cours ou la valeur de tout ou partie des investissements attribuables à tout compartiment ou le cours ou les valeurs actuel(les) de toute action sur une Bourse des valeurs;

d) pendant toute période où la Société n'est pas en mesure de rapatrier des fonds en vue de procéder à des paiements afférents au rachat de ces actions, ou pendant laquelle tout transfert de fonds nécessaire à la réalisation ou à l'acquisition d'actifs ou aux paiements dus à la suite du rachat de ces actions, ne peut être effectué, de l'avis des Administrateurs, à des cours de change normaux;

e) pendant toute période durant laquelle, de l'avis des Administrateurs, il existe des circonstances exceptionnelles qui le rendent impraticable ou inéquitable envers les actionnaires de continuer à traiter les actions de tout Compartiment de la Société;

f) dans le cas d'une décision de liquidation de la Société, à compter du jour de la publication du premier avis de convocation de l'assemblée générale des actionnaires à cet effet.

Actionnaires ayant demandé émission, le rachat de leurs Actions seront avisés par écrit d'une telle suspension dans les sept jours suivant leur demande et seront promptement avisés par écrit de la résiliation d'une telle suspension.

La suspension affectant un Compartiment n'aura aucun effet sur le calcul de la valeur liquidative par action, le prix de souscription et le prix de rachat ou l'émission et le rachat des Actions d'un autre Compartiment."

Cette résolution est adoptée par 790,27 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Quatrième résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'article 26 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 26.** Dans l'éventualité de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée des actionnaires appelée à statuer sur cette dissolution; cette dernière déterminera en outre leurs pouvoirs et fixera leur rémunération. Le produit net de la liquidation correspondant à chaque compartiment sera distribué par les liquidateurs aux détenteurs d'actions de chaque compartiment proportionnellement à la quote-part des actions qu'ils détiennent dans le compartiment concerné.

Le Conseil peut décider à tout moment de la clôture d'un ou de plusieurs compartiments de la Société lors de la survenance des événements suivants:

- Si la valeur des actifs nets de tout compartiment n'a pas atteint un montant minimal ou est tombée en-deçà de ce montant minimal, qui est le niveau minimal nécessaire à un fonctionnement efficace, d'un point de vue économique, de ce compartiment ou;

- En cas de modification des conditions politiques et/ou économiques;

- Si des mesures de rationalisation économiques s'imposent.

Sauf décision contraire du Conseil, la Société pourra, jusqu'à l'exécution de la décision de liquidation, poursuivre le rachat ou la conversion d'actions du compartiment concerné par la décision de liquidation, en tenant compte des coûts de liquidation, mais sans déduction de toute commission de rachat conformément aux dispositions du présent prospectus. Les frais de constitution seront totalement amortis.

Les montants non réclamés par les actionnaires à la clôture de la liquidation du compartiment concerné seront déposés auprès de la banque dépositaire pour une période n'excédant pas six mois à compter de la date de clôture. Au terme de cette période, les montants seront déposés à la Caisse des Consignations.

Fusion

Les dispositions suivantes seront appliquées:

(i) La Société peut, soit comme un OPCVM absorbé ou comme un OPCVM absorbant (tels que définis ci-dessous) être soumise à des fusions transfrontalières et nationales conformément à l'une ou plusieurs des techniques de fusion prévues à l'alinéa (iv) (A) I à III ci-après.

(ii) le Conseil ou la société de gestion est compétent pour décider de la date d'effet de la fusion avec un autre OPCVM.

(iii) Le conseil d'administration ou la Société de Gestion pourra décider de fusionner les classes d'actions au sein d'un compartiment. Une telle fusion signifie que les investisseurs dans la classe d'actions à annuler se voient attribuer des actions de la classe d'actions d'accueil. Le nombre d'actions attribuées est basé sur le rapport entre les valeurs nettes d'inventaire par action des classes d'actions concernées au moment de la fusion, avec une clause de règlement des fractions si nécessaire. La réalisation de la fusion sera suivie par le réviseur de la Société.

(iv) dans le paragraphe (a):

(A) une "fusion" signifie une opération dans laquelle:

I. un ou plusieurs OPCVM ou compartiments de ceux-ci (les OPCVM absorbés), lors de leur dissolution sans liquidation, transfèrent l'ensemble de leurs actifs et passifs à un autre OPCVM existant ou à un compartiment de celui-ci (l'OPCVM absorbeur), en échange de l'émission à leurs porteurs de parts de parts de l'OPCVM absorbeur et, si applicable, d'une soulte en espèces ne dépassant pas 10% de la valeur liquidative de ces parts;

II. deux ou plusieurs OPCVM ou compartiments de ceux-ci (les OPCVM absorbés), lors de leur dissolution sans liquidation, transfèrent l'ensemble de leurs actifs et passifs à un OPCVM qu'ils constituent ou un sous-fonds de celui-ci (l'OPCVM absorbeur), en échange de délivrer à leurs investisseurs des parts de l'OPCVM absorbeur et, si applicable, d'une soulte en espèces ne dépassant pas 10% de la valeur liquidative de ces parts;

III. un ou plusieurs OPCVM ou compartiments de ceux-ci (les OPCVM absorbés), qui continuent d'exister jusqu'à ce que le passif ait été apuré, transfèrent leurs actifs nets à un autre compartiment du même OPCVM, à un OPCVM qu'ils constituent ou à un autre OPCVM existant ou à un compartiment de celui-ci (l'OPCVM absorbeur);

(B) le terme porteurs de parts / parts réfère également aux actionnaires / actions de la Société ou d'un compartiment;

(C) le terme "OPCVM" se réfère également aux compartiments d'un OPCVM; et

(D) Le terme "Société" réfère aussi au compartiment de la société.

(v) lorsque la Société a fusionné avec un autre OPCVM (l'autre OPCVM), que ce soit l'OPCVM absorbé ou l'OPCVM absorbeur, les règles suivantes s'appliqueront

(A) La Société fournira des informations utiles et précises quant à la fusion proposée aux actionnaires afin de leur permettre de porter un jugement éclairé sur l'impact de la fusion sur leur investissement. Cette information doit être fournie après que la CSSF a autorisé la fusion proposée et au moins trente jours avant la date de la dernière demande de rachat ou de remboursement, ou, le cas échéant, de conversion sans frais supplémentaires conformément à l'article 26 (a) (v) (C). Les informations à fournir aux actionnaires (qui incluent les éléments énoncés à l'article 72 (3), points a) à e) de la Loi de 2010) comprendront des informations utiles et précises quant à la fusion proposée afin de leur permettre de prendre une décision éclairée sur l'impact possible de la fusion sur leur investissement et d'exercer leurs droits en vertu des articles 26 (a) (v) (B) et (C).

(B) La décision du Conseil d'Administration de fusionner devra être approuvée par l'assemblée générale statuant à la majorité simple des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale. Pour toute fusion où la société cesse d'exister, une telle fusion nécessitera le vote des actionnaires de la Société sous réserve des conditions de quorum et de majorité prévues pour la modification des présents statuts. Lorsque la Société cesse d'exister à la suite d'une fusion, la date effective de la fusion doit être constatée par acte notarié. Dans la mesure où une fusion nécessite l'approbation de l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions ci-dessus, seule l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du compartiment (s) concerné par la fusion sera nécessaire.

(C) Les actionnaires ont le droit de demander, sans frais autres que ceux retenus par l'OPCVM pour couvrir les coûts de désinvestissement, le rachat ou le remboursement de leurs parts ou, si possible, de les convertir en parts d'un autre OPCVM avec la politique d'investissement similaire et géré par la même société de gestion ou par toute autre société à laquelle la société de gestion est liée par une gestion ou un contrôle commun ou par une importante participation directe ou indirecte. Ce droit sera effectif à partir du moment où les actionnaires ont été informés de la fusion proposée conformément à l'article 26 (a) (v) (A), et cessera d'exister cinq jours ouvrables avant la date de calcul du ratio d'échange visée à l'article 26 (a) (viii) (B).

(D) Sans préjudice de l'article 26 (a) (v) (C), par dérogation à l'article 11, paragraphe (2), et 28, paragraphe (1), point b) de la Loi de 2010, la Société pourra décider de suspendre temporairement la souscription, le rachat ou le remboursement des parts, à condition que cette suspension soit justifiée pour la protection des actionnaires.

(E) La banque dépositaire de la Société doit vérifier la conformité des éléments énoncés à l'article 69 (1), points a), f) et g) de la Loi de 2010.

(vi) Lorsque la Société est l'OPCVM absorbé les règles suivantes s'appliquent:

(A) La Société confiera sa validation des choses suivantes à son réviseur:

I. les critères adoptés pour l'évaluation de l'actif et, le cas échéant, du passif à la date de calcul du ratio d'échange, tel que visé à l'article 26 (a) (viii) (B);

II. le cas échéant, le paiement en espèces par action; et

III. la méthode de calcul du ratio d'échange ainsi que le ratio réel d'échange déterminé à la date de calcul de ce ratio visée à l'article 26 (a) (viii) (B).

Une copie de ce rapport sera mise à disposition sur demande et sans frais aux porteurs de parts tant de l'OPCVM absorbé que de l'OPCVM absorbeur et à leurs autorités compétentes.

(vii) Lorsque la Société est l'OPCVM absorbeur, les règles suivantes s'appliquent:

(A) Tout en veillant au respect du principe de répartition des risques, la Société est autorisée à déroger aux articles 43, 44, 45 et 46 de la loi de 2010 pendant les six mois suivant la date d'effet de la fusion.

(B) La société de gestion de la Société confirmera par écrit à la banque dépositaire de la Société que le transfert de l'actif et, le cas échéant, du passif est terminée.

(C) L'entrée en vigueur de la fusion sera rendue publique par tous les moyens appropriés par la Société et sera notifiée à la CSSF et aux autres autorités compétentes concernées par la fusion.

(viii) Les règles générales suivantes doivent être respectées par la Société et les autres OPCVM:

(A) La Société et les autres OPCVM doivent établir un projet commun de fusion donnant les précisions suivantes comme stipulé dans l'article 69 (1) de la Loi de 2010.

(B) Le projet commun de la fusion visée à l'article 16.3 (a) (viii) (A) déterminera la date effective de la fusion, ainsi que la date de calcul du ratio d'échange des parts de l'OPCVM absorbé en parts de la réception OPCVM et, le cas échéant, pour la détermination de la valeur nette d'inventaire appropriée pour les paiements en espèces. Ces dates seront après l'approbation, selon le cas, de la fusion par les porteurs de parts de l'OPCVM absorbeur ou de l'OPCVM absorbé."

Cette résolution est adoptée par 790,27 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KAISER M. ZELLINGER M. CIPOLLA et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2012. LAC/2012/44704. Reçu soixante quinze euros €75,-.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012129700/617.

(120170825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.

SmartStream Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.425,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 118.408.

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of August before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

TA Subordinated Debt Fund II, L.P, a limited partnership organised and existing under the laws of Delaware with registered office at John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA and registered at the Register of Delaware represented by its general partner TA Associates SDF II, L.P. (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal on August 29, 2012.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of the company SmartStream Acquisitions, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a fully subscribed to and paid-in share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 118408 (the Company). The Company was incorporated on August 8, 2006, pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary then residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated September 29, 2006, N^o 1831.

II. The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has recognized to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-eight thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 28,925.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to an amount of forty-one thousand four hundred twenty-five euro (EUR 41,425.-) represented by one thousand six hundred fifty-seven (1,657) shares, with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, by issuance of one thousand one hundred fifty-seven (1,157) new shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each;

2. Subscription for and full payment of the newly issued shares by a contribution in cash in an aggregate amount of twenty-eight thousand nine hundred forty-nine euro and seventy-three cents (EUR 28,949.73) (being the euro equivalent amount of two hundred thirty-eight thousand five hundred sixty Swedish Krona (SEK 238,560) based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012) to be made by (i) TA Subordinated Debt Fund III L.P. and (ii) TA Investors III L.P.;

3. Subsequent amendment of articles 5 of the articles of association of the Company (the "Articles") by the shareholders in order to reflect the share capital increase;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, in the shareholders' register the changes set forth hereabove, and to register the (i) new shareholders and (ii) newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register);

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-eight thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 28,925.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to an amount of forty-one thousand four hundred twenty-five euro (EUR 41,425.-) represented by one thousand six hundred fifty-seven (1,657) shares, with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, by issuance of one thousand one hundred fifty-seven (1,157) new shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the subscription to, and full payment of, the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon appeared (i) TA Subordinated Debt Fund III L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of Delaware with registered office at John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA and registered at the Register of Delaware, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, pre-named, by virtue of a proxy given on August 29, 2012 under private seal (which proxy having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration), subscribes for one thousand one hundred thirty four (1,134) newly issued shares, with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, and (ii) TA Investors III L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of Delaware with registered office at John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA and registered at the Register of Delaware, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, pre-named, by virtue of a proxy given on August 29, 2012 under private seal (which proxy having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration), subscribes for twenty-three (23) newly issued shares, with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, and fully pay them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of twenty-eight thousand nine hundred forty-nine euro and seventy-three

cents (EUR 28,949.73) (being the euro equivalent amount of two hundred thirty-eight thousand five hundred sixty Swedish Krona (SEK 238,560) based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012).

Such contribution in cash, in an aggregate amount of twenty-eight thousand nine hundred forty-nine euro and seventy-three cents (EUR 28,949.73), shall be allocated for twenty-eight thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 28,925.-) to the share capital account of the Company and for twenty-four euro and seventy-three cents (EUR 24.73) to a free reserve account.

The amount of two hundred thirty-eight thousand five hundred sixty Swedish Krona (SEK 238,560), i.e. the SEK equivalent amount of twenty-eight thousand nine hundred forty-nine euro and seventy-three cents (EUR 28,949.73), based on the SEK/EUR exchange rate published by the European Central Bank as at August 28, 2012, is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The shareholders constituted as a general meeting and considering themselves as duly convened, resolve unanimously subsequently to the resolutions set forth hereabove to amend article 5 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at forty-one thousand four hundred twenty-five euro (EUR 41,425.-) divided into one thousand six hundred fifty-seven (1,657) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association."

Fourth resolution

The shareholders constituted as a general meeting and considering themselves as duly convened, resolve unanimously to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and give power and authority to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, in the shareholders' register the changes set forth hereabove, and to register the (i) the new shareholders and (ii) newly issued shares in the shareholders' register of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois d'août par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

TA Subordinated Debt Fund II, L.P., un limited partnership, organisé et existant sous les lois de Delaware, avec son siège social à John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA, et enregistrée au Registre de Delaware, représentée par son general partner, TA Associates SDF II, L.P. (l' Associé Unique),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 août 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme susmentionné, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l'associé unique de la société SmartStream Acquisitions, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ayant un capital social entièrement souscrit et libéré de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté cinq cents (500) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118408 (la Société). La Société a été constituée le 8 août 2006 conformément à un acte de Maître Jean-Joseph WAGNER, alors notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations 29 septembre 2006, N°- 1831.

II. L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-huit mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 28.925.-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté cinq cents (500) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune à un montant de quarante-et-un mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 41.425.-) représenté par mille six cent cinquante-sept (1.657) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, par émission de mille cent cinquante-sept (1.157) nouvelles parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune;

2. Souscription et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit mille neuf cent quarante-neuf virgule soixante-treize euros (EUR 28.949,73) (étant le montant en euros équivalent à deux cent trente-huit mille cinq cent soixante couronnes

suédoises (SEK 238.560) sur base du taux de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012), à réaliser par (i) TA Subordinated Debt Fund III L.P. et (ii) TA Investors III L.P.;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) par les associés afin de refléter l'augmentation de capital social;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement pour procéder, au nom et pour le compte de la Société, dans le registre des associés aux changements indiqués ci-dessus et de procéder à l'enregistrement des (i) associés nouveaux et (ii) parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre);

5. Divers

III. L'Associé Unique a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-huit mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 28.925.-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté cinq cents (500) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune à un montant de quarante-et-un mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 41.425.-) représenté par mille six cent cinquante-sept (1.657) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, par émission de mille cent cinquante-sept (1.157) nouvelles parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ensuite ont comparu (i) TA Subordinated Debt Fund III L.P., un limited partnership, organisé et existant sous les lois de Delaware, avec son siège social à John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA, et enregistrée au Registre de Delaware, ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 août 2012 (laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée) qui souscrit à mille cent trente-quatre (1.134) parts sociales nouvellement émises, d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune et (ii) TA Investors III L.P., un limited partnership, organisé et existant sous les lois de Delaware, avec son siège social à John Hancock Tower, 56th Floor, 200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, USA, et enregistrée au Registre de Delaware, ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 août 2012 (laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée) qui souscrit à vingt-trois (23) parts sociales nouvellement émises, d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, et les libèrent intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit mille neuf cent quarante-neuf virgule soixante-treize euros (EUR 28.949,73) (étant le montant en euros équivalent à deux cent trente-huit mille cinq cent soixante couronnes suédoises (SEK 238.560) sur base du taux de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012).

Cet apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit mille neuf cent quarante-neuf virgule soixante-treize euros (EUR 28.949,73) sera affecté à hauteur de vingt-huit mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 28.925.-) au compte de capital social de la Société et (ii) à hauteur de vingt-quatre virgule soixante-treize euros (EUR 24,73) à un compte de réserves libres.

Le montant de deux cent trente-huit mille cinq cent soixante couronnes suédoises (SEK 238.560), i.e. le montant en SEK équivalent à vingt-huit mille neuf cent quarante-neuf virgule soixante-treize euros (EUR 28.949,73) sur base du taux

de change SEK/EUR publié par la Banque Centrale Européenne le 28 août 2012 est à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Les associés constitués en assemblée générale et se considérant comme dûment convoqués décident unanimement consécutivement aux résolutions ci-dessus de modifier l'article 5 des Statuts, qui sera désormais libellé de la manière suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à quarante-et-un mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 41.425.-) divisé en mille six cent cinquante-sept (1.657) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par les associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts.»

Quatrième résolution

Les associés constitués en assemblée générale et se considérant comme dûment convoqués décident unanimement de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, afin d'inscrire, au nom et pour le compte de la Société, dans le registre des associés les changements indiqués ci-dessus et d'inscrire les (i) nouveaux associés et (ii) parts sociales nouvelles émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11655. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012130461/214.

(120171490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

RREEF Pan-European Infrastructure Co-Investment Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 130.684.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012130446/10.

(120171838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

L.P. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 82.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012129509/9.

(120170596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.

L.P. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 82.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012129510/9.

(120170597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.

RM Properties S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 76.024.

Par la présente, nous tenons à vous faire part de la décision de Monsieur Franco DANTE demeurant au 16, Corso Vinzaglio, I-10121 Torino, de démissionner avec effet à ce jour, de sa fonction de commissaire qui lui a été confiée au sein de votre société.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012130445/13.

(120171693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

RREEF Pan-European Infrastructure Co-Investment Two Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 130.844.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012130447/10.

(120171839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SBG s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 4, rue du Golf.
R.C.S. Luxembourg B 78.162.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2012130472/13.

(120172164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Rubi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3514 Dudelange, 183, route de Kayl.
R.C.S. Luxembourg B 154.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RUBI SA
FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012130448/11.

(120171555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Trompette S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 171.766.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the seven day of September.

Before Us, Maître Francis Kessler notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Trompette, a company existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Fred. Roeskestraat 123 1HG, 1076 EE Amsterdam, The Netherlands Amsterdam, the Netherlands, in the process of registration with Chamber of Commerce in Amsterdam;

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Trompette S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law as they are in force from time to time ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have branches, subsidiaries and other offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let, hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers"). The Shareholders can appoint different classes of Managers, such as class A Managers and class B Managers (the "A Manager" and the "B Manager").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any one Manager, provided however that in the event the Shareholders' Meeting has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first

written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.9 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8 and the above provisions of Article 13.9, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1 January and ends on the 31 December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Stichting Trompette	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Extraordinary shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the shareholders' meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following person is appointed as Managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Mrs. Nicole Maree PHILLIPS, born on 11 August 1973 in Mackay, Australia, residing at Villa 768, Road 2813, Block 228, Busaiteen, Bahrain, as A Manager;

- Mrs. Johanna Dirkje Martina van Oort, born on 28 February 1967 in Groningen, residing professionally at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B Manager; and.

2) The Company shall have its registered office at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil douze, le septième jour de septembre,

Par-devant Maître François Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Stichting Trompette, une fondation constituée et existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Fred. Roeskestraat 123 1HG, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas, en cours d'enregistrement auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam

ici représenté par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme - Dénomination sociale. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de Trompette S.à.r.l (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché du

Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2. Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1. en tout autre endroit dans l'enceinte de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

- (a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société a à ce moment un Gérant Unique; ou
- (b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société a à ce moment un Conseil de Gérance; ou

2.2.2. en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même municipalité ou non) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") adoptée conformément aux présents Statuts – y compris l'article 13.4 – et aux lois telles que modifiées du Grand-Duché du Luxembourg, y compris la Loi de 1915 ("Loi Luxembourgeoise").

2.3. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social ou autres de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à ce que la situation se normalise; cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera Luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.4. La Société peut avoir des bureaux et des succursales dans et en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

3. Objet. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1. d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient pour l'heure un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, obligations non-garanties, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2. d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3. d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4. de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5. d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, tout personne appartenant à la Société;

3.6. de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité Détentric") qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle une Entité Détentric a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette ou d'une obligation financière;

3.7. d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8. de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9. d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3

(a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, cocontractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10. d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs de Parts Sociales au moment pertinent, et "Associé" sera interprété en conséquence.

5.2. La Société pourra établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission" sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions concernant l'utilisation du Compte de Prime d'Emission seront prises par le(s) Gérant(s) conformément à la Loi de 1915 et les présents Statuts.

5.3. La Société peut, sans limitations, accepter des capitaux ou autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en rémunération de cette contribution et peut affecter ces contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions concernant l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) conformément à la Loi de 1915 et les présents Statuts. Afin de dissiper tout doute, toute décision ci-dessus mentionnée pourra, sans que cela ne soit une obligation, affecter tout montant alloué à un contributeur.

5.4. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de provisions différentes dans les présents Statuts.

5.5. La Société peut racheter et/ou annuler ses Parts Sociales conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts.

6.1. Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2. Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Transfert des parts sociales.

7.1. Lorsqu'il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2. Lorsqu'il y a plusieurs Associés:

7.2.1. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-Associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois-quarts des Parts Sociales;

7.2.2. Les Parts Sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-Associés que moyennant l'agrément des propriétaires de Parts Sociales représentant les trois-quarts des Parts Sociales appartenant aux survivants ou dans les circonstances envisagées à l'article 189 de la Loi de 1915.

7.2.3. Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1. La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2. Si la Société est administrée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3. Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). Les Associés peuvent décider de créer différentes classes de Gérants, tels que les Gérants de classe A et les Gérants de classe B ("Gérant de Classe A" et "Gérant de Classe B").

8.4. Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

10. Représentation de la société. Conformément aux dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

10.1. La signature du Gérant Unique, si la Société a un Gérant Unique;

10.2. La seule signature d'un des Gérants, si la Société a plusieurs Gérants, étant entendu que si l'Assemblée Générale des Associés a créé différentes classes de Gérants (nommément les Gérants de Classe A et les Gérants de Classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B; et

10.3. La seule signature de toute personne à qui ce pouvoir a été délégué, conformément à l'Article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique ou, si la Société a plusieurs Gérants, le Conseil de Gérance peuvent déléguer leurs pouvoirs pour des tâches déterminées à un ou plusieurs mandataires ad hoc, et détermineront les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) dudit/desdits mandataire(s) la durée de son mandat ainsi que toutes les autres conditions propres à son mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1. Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2. Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3. Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4. Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5. Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6. Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7. Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1. Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2. Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3. Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4. Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5. Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6. Une réunion des Associés (l'"Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7. Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

13.8. S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

13.9. La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour l'adoption de résolutions écrites des Associés.

13.10. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.8 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.9, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou pas.

14. Exercice social.

14.1. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu qu'à titre de mesure de transition, la première année sociale de la Société commence le jour de sa constitution et se termine au 31 décembre suivant (dates inclusives).

15. Droit de distribution des parts.

15.1. Le bénéfice net déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3. Le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés pourront être recouvrées auprès de(s) l'Associé(s) concerné(s).

16. Dissolution et Liquidation.

16.1. La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à cet instant la Société n'a qu'un seul Associé, cet Associé pourra, à sa discrétion, résoudre de liquider la Société en évaluant personnellement les actifs et les passifs, connus ou non, de la Société.

17. Loi luxembourgeoise et Interprétation.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1. Une référence fait à:

- (a) Un genre, inclut tous les autres genres;
- (b) (à moins que le contexte n'exige une interprétation différente) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) Une "personne" emporte référence à tout individu, entreprise, société, corporation, ou autre personne morale, gouvernement, Etat ou agence étatique ou tout autre joint venture, association, ou partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (peu important qu'ils aient ou non une personnalité morale distincte);
- (d) Une disposition législative ou loi inclut toutes les modifications pouvant y être apportées et toutes les nouvelles promulgations de celles-ci.

17.1.2. Les mots "inclut" et "incluant", devront être interprétés comme étant suivis des mots "sans limitations" et des termes généraux ne devront pas être interprétés restrictivement en raison de mots les suivants ou les précédant indiquant une classe particulière d'actes, affaires ou choses ou d'exemples tombant dans le champ des termes généraux;

17.1.3. Les titres des présents Statuts n'affectent pas leur interprétation ou structure.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est soumise à toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Stichting Trompette 12.500 Parts Sociales

Total: 12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des associés, a pris, via son mandataire, les résolutions suivantes:

1- Les personnes suivantes sont nommées au Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Mme Nicole Maree PHILLIPS, née le 11 août 1973 à Mackay, Australie, résidant au Villa 768, Road 2813, Block 228, Busaiteen, Bahrain, en tant que Gérant de Classe A;

- Mme Johanna Dirkje Martina van Oort, née le 28 Février 1967 à Groningen ayant son adresse au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que Gérant de Classe B; et

2- Le siège social de la Société est établi au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11985. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012130507/529.

(120171594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Salida Wealth Preservation Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 38.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 159.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130450/11.

(120171940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Salsa Retail Holding Debtco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.333.

Les comptes annuels au 30 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130451/9.

(120171439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sarlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 45.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SARLO S.A.

Référence de publication: 2012130453/10.

(120171558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Savoia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.025.300,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 80.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130454/11.

(120172093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Tael S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 1.612.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 122.533.

Le bilan de la société au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012130510/13.

(120171409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Shield Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 153.202.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130456/9.

(120171746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Skype Communications, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 100.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130457/11.

(120171995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Skype Global Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 154.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130458/11.

(120171994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Skype Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 141.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130459/11.

(120171993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Swiftsure S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 500.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 156.033.

Le bilan de la société au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Swiftsure S.à.r.l.

Référence de publication: 2012130468/12.

(120171401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Skype S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 154.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130460/11.

(120171992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Springboard Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 141.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130464/11.

(120171991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Springboard Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 148.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130465/11.

(120171989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Springboard Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 149.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130466/11.

(120171988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sanit Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 24, Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 98.778.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130470/10.

(120171488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 3A, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 160.651.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Peter Egan / Eric Osch

Administrateur-délégué adjoint / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2012130467/11.

(120171429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Syrena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3260 Bettembourg, 54, route de Mondorf.
R.C.S. Luxembourg B 162.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130469/9.

(120171537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SDRW Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 22, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 44.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130473/9.

(120171752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sevirosa Officina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 147.179.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2012130475/11.

(120171955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 1 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.403.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130491/14.

(120171519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Ship 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. ERE III seventeen S.à r.l.).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 155.095.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130476/11.

(120171727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Silverex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 121.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130477/9.

(120171510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SKVG.Com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 22, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 89.145.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012130478/10.

(120171821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Smash Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 157.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SMASH HOLDING S.A.

HRT FIDALUX S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012130480/12.

(120171869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Société Immobilière Limpertsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 3, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 75.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE IMMOBILIERE LIMPERTSBERG S.A.

Marie Louise RAGNACCI / Virgilio RANALLI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012130481/12.

(120171443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Société Intercontinentale de Négoce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.957.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012130483/11.

(120171654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Solutions Graphiques Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 79.088.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130484/9.

(120171695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 106.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Bracke
Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2012130486/11.

(120171875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sotalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 251, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 67.612.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130487/10.

(120171793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Tailored Financing and Consulting Service Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 107.130.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/10/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012130504/12.

(120171415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sport Engineering and Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 108.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130488/9.

(120171469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sport 3000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 75.875.

L'adresse du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est désormais la suivante:

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130489/11.

(120171908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130490/10.

(120171703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 10 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.989.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012130492/14.

(120171378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Sweets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 6, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 30.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130500/10.

(120171668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 11 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.990.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130493/14.

(120171515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 2 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.425.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130494/14.

(120171522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Franvest Investissements, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 109.050.

Société constituée le 25 mai 2005 par Me André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n° 1212 du 16 novembre 2005.

Les statuts ont été modifiés le 28 juin 2005 par Me André Schwachtgen (Mém. C n° 1247 du 22.11.05)

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire tenue le 2 octobre 2012 que l'assemblée générale reconduit pour une période de une année, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes au 30.06.2013 le mandat de chacun des trois Administrateurs Messieurs Jean WAGENER, François-Xavier BELLON et Marc CHATEL, ainsi que le mandat du Commissaire aux comptes, la Compagnie Européenne de Révision sàrl.

Pour extrait
Jean Wagener
Le mandataire

Référence de publication: 2012130580/18.

(120171581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 4 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.998.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130495/14.

(120171366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 9 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.988.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012130496/14.

(120171370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Stardust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 60.903.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130497/9.

(120171812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Superspatz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 44, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 51.017.

L'adresse du gérant Monsieur Claude WEBER est à changer comme suit:

L-6630 WASSERBILLIG 44, Grand'Rue.

Référence de publication: 2012130499/9.

(120171482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Laronde S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 43.492.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 2 octobre 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Madame Michelle DELFOSSE aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 2 octobre a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Jean-Pierre DUPRET, Administrateur-Président, administrateur de sociétés, 1, avenue des Mésanges, B-1390 Grez-Doiceau, Belgique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 2 octobre 2012 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 2 octobre 2012.

Pour LARONDE S.A. -SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2012129523/24.

(120170662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.

Sogepar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 1A, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 40.763.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de part sociale sous-seing privé, signée par le cédant et le cessionnaire en date du 26 juillet 2012 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société SOGEPAR S.à.r.l. est désormais réparti comme suit:

Monsieur Paul Hary, marbrier, né le 21 janvier 1935 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-

3934 Mondercange, 26, um Mausereck: cent parts sociales 100

Total: CENT parts sociales 100

Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Pour extrait conforme

Paul Hary

L'associé unique / Le gérant

Référence de publication: 2012129719/18.

(120170682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2012.